

MAIRIE DE BONNES

Charente

Code Postal 16390

Tél 05.45.98.51.74

Fax 05.45.98.60.92

triebonnes@wanadoo.fr

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

2022 N° 153

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 08 décembre, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 06 décembre 2022

Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, NYZAM Fabienne GEORGES Claire, ADAMY Sandy, Messieurs CHATENET Fabrice, CHLASTA Patrick, AUTHIER Adrien, ROUSSILLON Nicolas, VALOIS Pierre.

Absent : DE GUILLEBON Olivier

Monsieur CHLASTA Patrick a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : SUBVENTION ECOLE DE SAINT ROMAIN COURT SEJOUR AVEC NUIITEES AU CENTRE DE PLEIN AIR DE LATHUS

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention de l'école Camille DESVERGNES de Saint Romain pour aider au financement d'un court séjour avec nuitées au Centre de Plein Air de Lathus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve le versement d'une subvention de 50 euros par enfant pour aider au financement de ce voyage (soit 50 € x 12 élèves = 600 euros).

Dit que les crédits seront inscrits au budget 2023 et autorise le paiement avant le vote du budget 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Publié le 20 décembre 2022

BONNES, le 20 décembre 2022



S. BEGUERIE

